CONFÉRENCES DROIT DES AFFAIRES ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Droit de la cybersécurité : cartographier les risques et répartir

L'attaque survient un vendredi soir. Les systèmes sont chiffrés le prestataire informatique invoque son contrat les assureurs demandent des éléments et les clients réclament des explications. Personne ne sait qui devait quoi ni dans quel délai. La question juridique arrive toujours après la crise technique alors que c'est elle qui détermine la charge finale du sinistre. Ces deux heures traitent la cybersécurité sous l'angle des obligations et des responsabilités. Le participant apprend à cartographier les risques juridiques à lire les clauses des contrats informatiques et à préparer la chaîne de réaction déclenchée par un incident.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 430 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise avocats responsables conformité et dirigeants en charge des risques.

PRÉREQUIS
Connaissance du droit des contrats et de la protection des données.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cartographier les obligations juridiques attachées à la sécurité des systèmes
- Analyser la répartition des responsabilités entre entreprise et prestataires
- Négocier les clauses de sécurité et de réversibilité des contrats informatiques
- Organiser la réponse juridique déclenchée par un incident de sécurité
- Préparer les échanges avec les assureurs et les tiers concernés

03 Programme détaillé

M1 Le cadre des obligations

- Qui doit quoi en matière de sécurité
- Obligations de sécurité attachées au traitement des données
- Exigences sectorielles et engagements contractuels
- Documentation attendue et preuve des mesures prises
- Rôle des fonctions conformité sécurité et juridique
- À retenir : L'obligation de sécurité se prouve par la documentation des mesures autant que par leur existence.

M2 Contrats et répartition des responsabilités

- Le prestataire l'hébergeur et l'entreprise
- Clauses de sécurité et niveaux de service
- Limitation de responsabilité et plafonds négociés
- Sous-traitance en cascade et chaîne contractuelle
- Réversibilité et restitution des données
- Cas pratique : Une clause de limitation de responsabilité est analysée puis contre-proposée par les participants.

M3 Réagir à l'incident

- Les premières heures et leurs suites
- Qualification de l'incident et déclenchement des obligations d'information
- Constitution de la preuve et conservation des traces
- Relations avec l'assureur et déclaration du sinistre
- Actions à l'égard des tiers et gestion des réclamations
- Mise en situation : Les participants ordonnent les diligences juridiques des douze premières heures d'une attaque.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 430 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr